

## Dépollution des calanques : après 20 ans d'incurie, l'État joue au parfait chef de chantier

Ce jeudi, la préfecture conviait la presse pour présenter le chantier de dépollution le long de la route des Goudes. Des travaux périlleux sous haute surveillance, qui interviennent après plus de vingt ans d'inaction des pouvoirs publics sur le sujet.



Louise Walther déroule à la presse les événements ayant conduit au lancement des travaux début septembre. (Photo : V.A.)

Par Violette Artaud,, le 12 Sep 2025

Lien : <https://marsactu.fr/dépollution-des-calanques-apres-20-ans-dincurie-letat-joue-au-parfait-chef-de-chantier/>

Rarement les conférences de presse mobilisent autant de journalistes. Ce jeudi après-midi, alors que le mistral souffle fort sur la route des Goudes, un agglutinement de gilets jaunes floqués "presse" attendent patiemment à l'entrée du parking qui surplombe le village. Face à eux, des gilets orange impatients de mener leur opération de communication. "*Nous sommes dans une politique de transparence*", tient à souligner en premier lieu la cheffe de la préfecture chargée, justement, de la communication. À ses côtés, la directrice de la légalité, de la citoyenneté et de l'environnement des services de l'État dans le département, Louise Walther, enchaîne : "*Tout a commencé en 2005, quand une étude de l'Institut national de veille sanitaire a révélé un niveau important de pollution dans le secteur et ses impacts pour les résidents et visiteurs.*"

Et Louise Walther de dérouler les événements ayant conduit au lancement des travaux début septembre, et que l'État veut mettre en lumière aujourd'hui. Cette pollution, poursuit donc cette dernière, est issue du passé industriel du lieu. Il s'agit plus précisément de "*scories, c'est-à-dire des résidus de plomb*", explique-t-elle, qui font du littoral sud de Marseille "*un site pollué à responsabilité orpheline, une responsabilité qui incombe à l'État*". Les mots choisis pour qualifier l'opération du jour symbolisent un changement d'attitude. Il y a quelques années encore, ils étaient difficilement envisageables tant les pouvoirs publics mettaient alors cette poussière sous le tapis.

Montrer l'action et la maîtrise

"*En 2012, le préfet a confié à l'Ademe [l'agence de la transition écologique, rattachée au ministère du même nom, ndlr] le soin de rédiger une étude afin de prioriser les dépôts à traiter*", déroule Louise Walther. Alors que des travaux de dépollution avaient été annoncés pour 2013, en 2016, les autorités esquivent encore et toujours le sujet, faute d'un accord sur le financement entre l'État et les collectivités locales. Mais qu'importe, la séquence du jour a pour but de montrer l'action de l'État et sa maîtrise dans le domaine.

"En 2024, le préfet a mandaté l'Ademe pour faire ces travaux, et ils débutent en 2025", finit d'énumérer la représentante de la préfecture, oubliant de mentionner une autre date clé. Celle-ci correspond pourtant à une décision de justice majeure dans ce dossier : en décembre dernier, le tribunal administratif a enjoint l'État à dépolluer le littoral sud avant 2028, reconnaissant ainsi la carence des pouvoirs publics et leur inaction sur ce sujet. Quitte à mettre en danger l'environnement et les hommes qui vivent dans le secteur ou le fréquentent. "Ce jugement est venu confirmer la nécessité des travaux au regard du danger sanitaire, reconnaît Louise Walther. Nous allons être très rigoureux sur notre planning qui correspond à la décision de justice puisque nous avons prévu de terminer les travaux dès juin 2026." Un calendrier serré pour un chantier plus que technique.

20 dépôts traités sur près de 80

Comme nous l'écrivions il y a quelques jours, ce chantier de dépollution va s'étaler sur deux ans à raison de deux phases de travaux de sept mois, hors période estivale. Surtout, il s'agit d'un chantier à haut risque du fait de potentielles dispersions de poussières polluées. Au total, vingt dépôts ont été identifiés comme prioritaires. Ils sont loin de constituer l'intégralité de la pollution des calanques. "La pollution est dispersée tout au long du littoral, sous la route. Il y en a bien plus que ce qui est visible et nous n'avons pas la capacité de traiter la totalité", admet sans détours Melody Gros, chef de projet à l'Ademe. Au total, il existe près de quatre-vingts dépôts identifiés le long du littoral. L'objectif est donc ici de "limiter", et non d'éliminer complètement la présence du plomb, dangereux en cas d'ingestion, notamment pour les enfants et les femmes enceintes.

Pourquoi ne pas avoir agi plus tôt ? Là encore, la réponse a été prévue. "Nous avons mis beaucoup de temps à concevoir ce projet pour qu'il corresponde avec sa localisation en cœur de parc national. Les contraintes techniques sont également nombreuses, explique la cheffe de projet, sûre d'elle. Elles sont liées à l'accès, au fait qu'il n'y a pas beaucoup d'espace, une forte déclivité, la proximité avec la mer..." Les contraintes sont aussi, sans doute, financières. De 3 millions d'euros en 2015, puis 4,7 millions, ce chantier est aujourd'hui estimé à 14 millions d'euros. Sans pour autant que son budget soit illimité.

2 500 tonnes de terres évacuées

Le traitement se fera par retrait des terres polluées — 2 500 tonnes pour la première tranche — mais cela ne sera pas toujours le cas. Une partie de la pollution doit en effet être confinée. La raison alors invoquée par la représentante de l'Ademe sur ce point est pour le moins inattendue. "Les dépôts de taille raisonnable seront retirés et envoyés dans une filière spécialisée, mais il ne faut pas non plus saturer cette filière", détaille Melody Gros en référence au site de traitement du Gard vers lequel sera acheminée la terre polluée. "Il s'agit du site le plus proche", précise-t-elle, en ajoutant qu'il existe très peu de centres agréés pour recevoir ce type de "déchets dangereux".

Mais c'est bien la question de la surveillance du chantier, relative aux risques sanitaires qu'il engendre, qui est, ce jeudi, la plus largement évoquée. "Nous avons conscience des risques et tout est fait pour réduire au maximum les nuisances et les risques sur la population", insiste Melody Gros. Ceux-ci se cristallisent notamment autour de l'envol de poussières polluées, particules fines et métaux lourds. La cheffe de projet revient ainsi sur les mesures prévues telles que la "brumisation, l'utilisation d'aspiratrices, de tentes de confinement", mais également sur la possibilité "d'ajustement du chantier" en fonction des relevés opérés sur place.

"Plus royaliste que le roi"

Parmi ces ajustements, l'arrêt total des travaux est envisagé. Il surviendrait en cas de dépassement d'un seuil d'alerte fixé au préalable. Celui-ci est défini par rapport un niveau maximum de concentration de pollution dans l'heure. Si ces seuils d'alerte correspondent aux valeurs officielles, le temps de dépassement est limité à deux heures, au lieu de 24 comme c'est le cas dans les référentiels établis par le ministère de l'Environnement. "Nous sommes plus royalistes que le roi et cela nous permettra d'être très réactifs", se félicite un membre du cabinet Antea, chargé de ces mesures.

Dans sa définition, le ministère de l'Environnement estime qu'"une exposition de courte durée [à ces taux de concentration] présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement". Est-ce qu'en limitant ce risque à deux heures le risque est évacué ? Le représentant d'Antea grimace, mais rebondit : "Si un dépassement est constaté, le but alors sera d'ajuster notre façon de faire pour éviter que cela se reproduise."

Dans le cadre de cette surveillance, l'entreprise en charge des mesures a dû définir un état zéro, c'est-à-dire avant les travaux, de la qualité de l'air. "On a un sujet avec les retombées de poussières qui dépassent déjà certains seuils quand il y a du vent", admet Melody Gros. La représentante de l'Agence régionale de santé approuve. L'état zéro a donc des voyants au rouge, signalant des dépassements de seuil pour certains polluants, présents dans l'air. Tout l'enjeu de l'opération est de les faire repasser au vert sans passer par le rouge foncé.

\*Actualisation le 12/09 à 11 h 40 avec précision sur les seuils d'alerte.